L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]REAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 5 MAI.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

[illegible] LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pembertonière No. 50 Rivière Nord:

[illegible]AYETTE, capt. Rousseau, samedi, 20 mai.
ST LAURENT, capt Lemarié, samedi, 3 juin.
[illegible] DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 17 juin.
[illegible]RE, capt. Danré, samedi, 1er juillet.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Premières cabines, $145; Secondes cabines, $85.
[illegible] d'excursion à prix réduits.
[illegible] steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

[illegible] voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent,
[illegible] 14 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Pour Brême,
Par la voie de la Havane et Southampton.
Départ, DIMANCHE, 7 Mai, à 8 h. du matin.
Le steamer allemand
KÖLN,
Capitaine H. C. Franke,
[illegible] de son quai, au pied de la rue Jackson, [illegible] est dit ci-dessus.

PRIX DU PASSAGE:
A Southampton, au Hâvre ou à Brême,
Premières chambres, $150 en or.
Entrepont.... $45 "
Pour la Havane.
[illegible] chambres, $30 en monnaie courante.
Entrepont..... $20 en monnaie courante.
[illegible] passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents,
Au No 42 de la rue de l'Union.

[illegible] de l'Allemagne du Nord.

[illegible] des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale à Southampton et à La Havane.

Les steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD ont repris leur service régulier et feront le trajet ci-après:

De Brême.		De la N.-Orléans.
HANOVER, 4 mars		5 avril
KOLN, 1er avril		7 mai
FRANKFURT, 15 avril		20 mai
HANOVER, 13 mai		17 juin

[illegible] touchant en allant et en revenant à Southampton et à la Havane pour recevoir et débarquer des passagers et du fret.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou Southampton à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—
Premières cabines........ $120 en or.
Entrepont.......... 40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, Hâvre ou Brême—
Premières cabines........ $100 en or.
Entrepont........ 40 "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Premières cabines..... $50, monnaie courante.
Entrepont...... $20 " "
Ces steamers n'ont pas de secondes cabines. Billets pour aller de Brême ou Southampton à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés par les soussignés.
Pour passage, fret ou d'autres informations, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
[illegible] No 42, rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY,	Capt. Geo. L. Norton
[illegible]RMAN,	Capt.—
[illegible] I. MEADE,	Capt. A. W. Sampson
UNITED-STATES,	Capt. Geo. H. Smith
MISSISSIPPI,	Capt. W. P. Henry
WESTERN METROPOLIS,	Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER,	Capt.—

[illegible] de New-York, tous les samedis.
Le steamer
CRESCENT CITY,
Geo L. Norton, Commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 6 mai, à 5 heures du matin.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.......... $30 00.
Entrepont.......... 25 00.
On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.
[illegible] billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket) pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, s'adresser au bureau.
Le steamer WESTERN METROPOLIS partira le SAMEDI 13 mai, à 8 h. A. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 100.

Pour New-York directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.
Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,
[illegible] de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 6 mai, à 8 heures A.M.
Passage......... $50.
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 42.

Pour St Louis.

Le BELLE LEE,
Capitaine S. F. Hicks.
Partira de la Nlle Orléans—
SAMEDI, 20 mai, à 5 heures P. M.
MERCREDI, 7 juin, à "
SAMEDI, 24 " " "
MERCREDI, 12 juillet, à "
SAMEDI, 29 " "

Vicksburg.

Départ, tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
[illegible] AYLER, commis.
[illegible]

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya

Prenant du fret et des passagers pour Simmesport, Churchville, Butte à la Rose, tous les débarcadères sur l'Atchafalaya, le Bayou Chêne, le Bas Atchafalaya, Pattersonville, Centreville, Franklin, Cypremort, Jeanneratte, Hubertville, Nlle-Ibérie, Flory, Loreauville, Fausse-Pointe, St Martinville et tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur CHEROKEE, à faible tirant d'eau, capitaine J. P. Forgey, commis D. Grove, partira JEUDI, 4 mai, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
G. D. HITE, 17 rue Tchoupitoulas,
BERAUD & GIBERT, 20 rue Carondelet,
P. S. WILTZ, 46 rue Carondelet. 3 mai—2

AVIS AUX PASSAGERS.

Le bateau à vapeur
R. E. LEE
[illegible] des débarcadères suivants, les dimanches matin, vis:

	heures.	min.	
Bayou Sara	7	00	A. M.
Waterloo	7	30	"
Hermitage	8	00	"
Port Hudson	8	30	"
Baton Rouge	10	00	"
Plaquemine	11	00	"
Donaldsonville	1	00	P. M.
Convent	2	30	"

Arrivant à la Nlle-Orléans.
[illegible] s'arretera quand il sera hêlé par les passagers [illegible] la côte. J. W. CANNON, Capitaine.
[illegible] avril—1m

Pour le Bayou Vermillion—Le bateau à vapeur PELICAN STATE partira de Brashear City pour le Bayou Vermillion, tous les JEUDIS, à midi. Le fret doit être expédié par le chemin de fer de la Louisiane et de Texas de Morgan, aux soins de "Pelican State," Brashear City, et payé d'avance. [illegible] bureau de DeBlanc & Beer, No 21 de la rue St Louis, au même taux que de la Nouvelle-Orléans à Brashear City.
DESLANC & BEER, agents,
[illegible] avril—1m Au No 21 de la rue St Louis.

Ligne Iren de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière Rouge, de Shreveport.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Jefferson, Shreveport, Logny Bayou, Grand Bayou, le débarcadère de Blair, Grand Ecore, Campté, St-Maurice, l'embranchement de la Rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, les débarcadères Nathan, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge—le nouveau et magnifique bateau à vapeur
JOHN T. MOORE,
Capitaine W. T. Boardman, Louis W Abbes, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, 11 Commercial Place,
N. G. DONOGHUE, 10 Gravier,
J. E. GARLIN, 4 Tchoupitoulas.
P. S.—L'assurance du fret par le John T. Moore n'est que de la moitié du taux des "wooden bottoms" de la Rivière Rouge. 20 avril—1m

POUR LA COTE ET LOBDELL STORE (St-Hebdomadère.)

BRADISH JOHNSON,
J. J. Brown, capitaine.
[illegible]
Jours de départ, tous les LUNDIS et VENDREDIS à 10 heures A. M.
JOHN JANNEY,
[illegible]

Départ, tous les MERCREDIS à 10 h. A.M. et SAMEDIS, à 5 heures du soir.
Paquebot semi-hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Bayou-Rouge—
Le BELLE AGLE
(En remplacement du St-John)
Capitaine V. B. [illegible],
Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Il quittera Baton Rouge tous les DIMANCHES et JEUDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
[illegible] mars—1m Au No 11 du Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Deux voyages réguliers par semaine.
HENRY TETE, [illegible]
[illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. G. LANDRY.
14 oct—1m 30 Vieille Le[illegible]

La Côte et le Bayou Lafourche.

Second steamer de la Côte et du Bayou Lafourche
PLICKEE
Jos. F. [illegible], capitaine, F. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis
Part de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevra le fret toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.
Mars—1m

TEXAS.

LIGNES DE Steamers de la Malle des É.-Unis, de Morgan.

Les steamers ou fer suivants forment ces lignes: AGNES, ALABAMA, AUSTIN, CLINTON, CITY OF NORFOLK, HARLAN, I. C. HARRIS, W. G. HEWES, HUTCHINSON, JOSEPHINE, MATAGORDA, MORGAN, SAINT MARY, WHITNEY.

POUR GALVESTON & INDIANOLA
Le steamer
HARLAN,
Jno Lewis, commandant.
Partira du pied de la rue St. Joseph,
SAMEDI, 6 mai, à 8 heures A. M.
Le fret pour Galveston et Indianola est pris à des taux spéciaux.

Pour Galveston et Brazos Santiago.
Le steamer
AUSTIN,
Capitaine Farwell,
Partira du pied de la rue St-Joseph,
DIMANCHE, 7 mai, à 8 heures A. M.
Le consignataire payera la moitié de l'allège à Brazos.

Pour Rockport, Fulton, St. Mary's et Corpus Christi.—Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan et Brashear.
Le steamer
ALABAMA,
Capitaine BENSON,
Partira de Brashear City [illegible] à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin.
Le fret de St Mary's et Corpus Christi est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.
Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan, et de Brashear.
Pour les Passagers et la Malle seulement.
LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer
WHITNEY,
Capitaine I. N. Lewis,
les MARDIS et les SAMEDIS;
Le steamer
CITY OF NORFOLK,
Capitaine J. Brown,
les JEUDIS et les DIMANCHES.
On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 4 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.
CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.
2 mai

MOBILE.

Pour Mobile.
Steamers de la Malle des Etats-Unis.
—Ligne Morgan—
MARY, FRANCES. LOUISE, LAURA.
SARAH.
CHANGEMENT DE PRIX.
Passage dans la Chambre, $5, comprenant lit; les repas extra.—Passage d'Entrepont, $1.25.
Un des steamers ci-dessus partira tous les jours à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain, de 4 1/2 h. P. M.
Les connaissements seront signés pour toute la route jusque sur la rivière Alabama et les localités intérieures de l'Alabama et de la Georgie.
A partir du 16 janvier 1871, il sera signé des connaissements pour toute la route depuis la Nlle-Orléans jusqu'à Chattanooga et les points intermédiaires sur voie: Wetumpka, Calera, Randolph, Montevallo, Columbiana, Wilsonville, Childersburg, Alpine, Talladega, Munford, Oxford, Jacksonville, Cross Plains, Pryor's Cave Springs, Rome et Dalton. Il sera pris du fret par 100 livres. Tous les connaissements pour la route entière devront être signés avant 4 h. P. M., pour les marchandises expédiées avant 4 h. P. M., autrement le fret sera pris au taux local jusqu'à destination.
A partir de ce jour, M. Charles Morgan assumera les risques d'assurance sur toutes les marchandises expédiées par ses steamers à la Mobile ou de la Mobile, et cela sans frais aucuns pour l'expéditeur.
Les expéditeurs sont avertis que la ligne Morgan n'encourra aucune responsabilité pour les marchandises à livrer au delà de Mobile, cette dernière ville formant l'extrémité de la dite ligne.
Toutes les marchandises doivent être marquées en plein pour le lieu de destination.
CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents,
3 février Coin Magazine et Natchez.

Ville de bains—Ligne de steamers de Morgan.

Passage, y compris le chemin de fer, 50 cents pour tous les points. Les prix extra.—Le magnifique steamer en fer LAURA, commandant Joe Walker, partira de l'extrémité du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain comme suit:
Les SAMEDIS, convoi de midi.
Les MARDIS, convoi de 8 heures du matin.
Les JEUDIS, convoi de 8 heures du matin.
Pour Ocean Springs, Pascagoula, Bay St. Louis, Passe Christian, Mississippi City et Biloxi.
Retour: Il partira d'Ocean Springs, à 6 heures de l'après-midi les DIMANCHES, les MERCREDIS et les VENDREDIS, touchant à tous les points.
Allant jusqu'à Pascagoula les MARDIS et SAMEDIS, et au retour partant de Pascagoula les MERCREDIS et DIMANCHES après-midi.
Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de hasards imprévus. Le taux du fret, pour tous les points, sera de 25 pour cent au dessous du tarif de Mobile—wharfage gratis. Il ne sera pas nécessairement pas reçu de fret après 10 heures, le matin. Le fret pour le mardi et le jeudi n'est reçu que la veille.
Les billets de passage se vendent aux bureaux du chemin de fer Pontchartrain et sur les convois. A mesure que la saison s'avancera d'autres steamers seront ajoutés à la ligne pour répondre à la demande.
C. A. WHITNEY & Co.,
25 mars Agents.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.
Le beau steamer CAMÉLIA, de marcheur, et de la malle des États-Unis, capitaine HANOVER, fera, pendant tout l'été, des excursions régulières le DIMANCHE et le MERCREDI, aux localités ci-dessus. Il partira du Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée du train de 8 heures du matin. Il sera de retour le soir de ces mêmes jours, à temps pour le convoi de 8 heures et demie du soir.
Prix—aller et retour.......... $1.
Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA
Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.
15av—3mois

Arrangement d'Eté.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer fin marcheur et à basse pression
CAMELIA,
capitaine Miller,
Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin, les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 1/2 heures de l'après-midi.
Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin, les DIMANCHES et MERCREDIS, dans la soirée.
Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précède celui à l'arrivée duquel le bateau partira.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de hasards imprévus.
Le CAMELIA sera pour le moment, à l'Old Landing, sur le rivière Tchefuncta.
COHEN M. SORIA
2avril Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1871		221,470 96
Primes d'incendie	186,764 57	
Primes de mer	34,664 79	
De de rivières	5,041 57	221,470 96
Moins—Montant en réserve pour risques non expirés	54,080 24	
do Primes remboursées	4,335 81	58,416 05
Montant net des primes		163,054 90
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	62,420 06	
de sur mer	28,624 76	
do sur rivières	7,157 96	
	98,202 77	
Ré-Assurances	6,161 11	
15 p% d'escompte	24,466 12	
Taxes et souscriptions	12,240 96	
Dépenses moins intérêt	4,983 71	
Montant en réserve pour pertes non encore réglées	4,690 00	155,672 71
Bénéfice net		15,381 17

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	73,000 00
Effets	3,460 19
Dû par comptes individuels	15,957 73
Prêts sur garanties, sur demande	13,150 00
Prêts sur hypothèque	71,000 35
Bonds de la ville Nouvelle-Orléans	59,614 34
do de l'Etat de la Louisiane	11,850 00
Actions de banque et autres valeurs	79,791 13
En caisse	28,068 73
	370,461 41

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
Signé D. MICHEL, Président,
do E. MAIER, Secrétaire.
Assermentés et signés, pardevant moi, ce 14 avril A. D. 1871 (Signé) JOSEPH COHN, Notaire Public.

Le 13 du courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de $5 00 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.
(Signé) D. MICHEL, Président,
do F. DEL BONDIO, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Fred. Del Bondio,	A. Elmer Bader,
D. Michel,	Thomas Scherr,
August Koenig,	H. F. Klemm
H. Zuberbier,	Geo. Merz,
J. J. Weckerling,	A. Marks,
J. F. Kunitz,	S. Friedlander,
W. Goldenbow,	F. M. Ziegler,
Philip D. Mayer,	F. W. Dielmann,
R. F. Thomas,	J. Hassinger,
A. Geisser,	Louis Reiber,
G. H. Braughn,	M. Stern,
Louis Grünewald	H. Ortlieg.

15 avril—1m

COMPAGNIE MOUND CITY d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA [illegible]:
JAMES J. O'FALLON, Président.
R. M. RENFROW, Vice-Président.
S. W. LOMAX, [illegible]
R. S. [illegible]
G. G. [illegible]
W. B. HARVEY, [illegible]
DIRECTEURS:
[illegible]
G. R. MOUTON, [illegible]
R. T. MERRICK, [illegible]
R. B. SIMMONS, [illegible]
[illegible]
N. FOLWELL, [illegible]
DIRECTEURS [illegible]:
James Jackson,
R. T. Merrick,
Robert Hare,
Thos. Pfervillion,
R. B. Simmons,
Cette Compagnie émet [illegible] d'assurance de la vie, [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique qui lui a fait le public nous autorise complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.
Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.
Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.
Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.
L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas immédiat, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.
Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades. Leurestomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte. [illegible] et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, on le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.
Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.
Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre un ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et calmant toutes les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.
Quant aux propriétés toniques du Newfoundland bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, et guéries radicalement si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.
Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et apporter une nourriture composée de viandes [illegible], par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.
Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne craignons trop le répéter, son action, comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là très nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées ou commerce.
On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Presse, des Rouleaux à vapeur, des Grilles, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le fond.
[illegible] LEEDS & CO

MILLER & DIELMANN,
CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
Nos 50 & 52 Nlle-Levée,
1er mai—1 an Allée de Nuestro.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.
51.......... RUE DU CAMP 51

JOS. S. COPES, Président,
W. VAN NORDEN, Vice-Président,
JOHN S. WALTON, Trésorier.
Directeurs:
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PEYCHAUD, Dr W. H. HOLCOMBE.
On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-forts à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.
Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes valeurs, papiers, etc.—le tout à des conditions [illegible]
[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK.

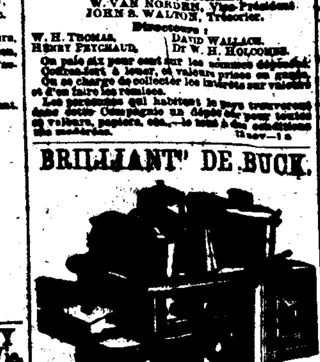

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit patenté aux Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage.
PLUS DE 500,000
[illegible] "BRILLIANT" [illegible]
[illegible]
48.......RUE DU CAMP.......48
Et achetez un "BRILLIANT."
[illegible]
Dépôt de poteries et ustensiles [illegible]
On l'on trouvera également un assortiment de fourneaux [illegible]
8 sept—1 an vdo

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

RÉDUCTION DU PRIX DU PASSAGE POUR LES VILLES DE [illegible]

A PARTIR DE [illegible] 1871, des BILLETS [illegible] pour le dimanche—aller et retour—[illegible] prix suivants:

BAIE ST-LOUIS	"	$2 50
PASS CHRISTIAN	"	2 50
MISSISSIPPI CITY	"	3 00
BILOXI	"	3 50
OCEAN SPRINGS	"	4 00
EST-PASCAGOULA	"	5 00
MOBILE	"	7 50

Des billets pour la Nouvelle-Orléans et le retour se vendent aux susdites stations, aux mêmes prix.
Les susdits billets ne peuvent servir que pendant trois jours après le jour de la vente.
Billets à vendre aux bureaux de l'angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, Nouvelle-Orléans, aux susdites stations et au-dessous du Battle House à Mobile.

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 16 avril 1871, les convois se ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
5 heures du matin.	Rue Girod. 6 heures du matin.
6 "	7 "
7 "	8 "
8 "	9 "
9 "	10 "
10 "	11 "
11 "	Midi.
Midi.	1 après-midi.
[illegible]	[illegible]

Un char à vapeur partira de la rue Girod tous les dimanches matin à 5 heures.
Un char à vapeur partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 6 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.
Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et aucune pour enfants.
THOS. G. DIMITRY,
Assistant-Surintendant.
8 avril

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A.M.
Des billets de connaissement pour 100 milles à Galveston, et des billets de passage, sont délivrés ou vendus au bureau des connaissements.
Le fret pour le chemin, pour les steamers de Texas et pour les Opelousas, etc., d'Alger à la Nlle-Orléans [illegible]
[illegible]
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures, etc.
5 mai CHAS. A. WHITNEY & CO., Agts

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Chattanooga.
SECTION DE MOBILE.
DEUX TRAINS EXPRES PAR JOUR.

A partir du lundi 23 janvier 1871 le service des trains de voyageurs sera fait comme suit:
Départ de la Nouvelle-Orléans pour Mobile et les stations intermédiaires, à 8 heures du matin et 4 heures après-midi.
Les trains partiront du pied de la rue du Canal.
Arrivée à Mobile à 2 h. 20 m. de l'après-midi et 9 h. 30 m. du soir.
Départ de Mobile pour la Nouvelle-Orléans et les stations intermédiaires à 4 h. 10 m. du matin et 3 h. 30 m. après-midi. Les trains partiront du pied de la rue du Gouvernement.
Arrivée à la Nouvelle-Orléans à 1 h. 30 m. après-midi et 8 h. du soir.
Prix des places de la Nouvelle-Orléans à Mobile: 5 piastres.
Correspondance à Mobile par le train de 3 h. du matin avec le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, pour St Louis, Chicago, Louisville, etc., et par le train de trois heures après-midi avec le chemin de fer de Mobile et Montgomery, pour Montgomery, Atlanta, Augusta, Savannah, Jacksonville (Fla.), et tous les points de l'Est, du Nord, et de l'Ouest.
Trains de marchandise—à tous les jours dans chaque direction. Le fret est reçu au pied de la rue Julia, avant 5 h. après-midi et est délivré à Mobile le lendemain matin.
Tarifs du fret aussi bas que par n'importe quelle autre voie.
Pour billets de parcours en toute entre intermédiaire, à toutes voie pour l'est du fret, s'adresser aux Bureaux de la Compagnie, angle des rues de Camp et Commune.
J. B. KENDRICK,
Surintendant-général.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1871
28 janvier

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS.

Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et de Mississippi, via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans sur des bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo, Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.
Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans, par cette route, ne sont délivrés, signés et renouvelés qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 25 de la rue Carondelet.
Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drayage et de transfert à Caire; leurs marchandises sont toujours couvertes et l'expédition n'en souffre.
JAMES T. TUCKER,
Sucr—1m Agent général.

Voyageurs ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage pour toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.
Le convoi express de 7:30 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté) et se relie à
Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.
Wagons—dortoirs, de Canton à Grande Jonction sans changement.
Le convoi de la malle de 4 30 h. du soir se relie aux heures indiquées à
L'Express "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.
En vient à New-York en 70 heures!
Chars dortoirs neufs et élégants, jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.
Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 1 heure, et demie du matin.
Le convoi malle à 11 heures 5 minutes du matin.
Bagage "checked" de la résidence à destination.
Bureaux, à Galveston—Bureaux du N. O. J. & G. N. Rail Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.
Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et [illegible] Canal.
H. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
R. D. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
E. G. SEWALL, Surint. Ch. de fer Jackson.
S. H. CAREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
A. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.
20 juillet

Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

VINGT-ONIEME ETAT ANNUEL
DE LA

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:

Primes d'incendie dans l'année	[illegible] 70	
" de mer "	75,167 32	
" de rivières "	227,684 49	
		[illegible]
Montant des primes		[illegible]
Réassurances et primes remboursées		25,668 39
Montant net des primes		[illegible]
Pertes payées et estimées comme suit:		
Incendie	[illegible]	
Mer	27,349 70	
Rivières	70,776 37	
Taxes payées et estimées	36,667 35	
Escompte accordé en comp. tes, dépenses, intérêt, etc. escompte en moins, etc.	72,033 84	[illegible]
Bénéfice net		[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	[illegible]	
Prêts sur bonds et hypothèques	[illegible]	
En caisse	[illegible]	
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant en comptant	287,185 20	
Propriété foncière		[illegible]
Scrip d'autres compagnies		[illegible]
Bonds de la ville	[illegible]	
Bonds de l'Etat	[illegible]	
Actions de banque et autres valeurs	[illegible]	
Compagnie Valley (Dry Dock)	[illegible]	
Compagnie Hotel [illegible]	7,200 00	
Dû pour primes en voie de recouvrement		[illegible]

La Compagnie a également des billets souscrits, actions et bonds.......... [illegible]
Au moins, intérêt au compte.......... [illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOMAS I. ADAMS, Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
[illegible]
Assermentés et signés pardevant moi, le 25 mai 1870.
A. [illegible]
[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
[illegible]
LOUIS [illegible]
Propriétaire
[illegible]

COMPAGNIE Commerciale d'Assurance

[illegible]

CONFORMÉMENT aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes pour l'année finissant le 31 mars 1871.		
Incendie	$ 60,437 40	
Marine	17,460 50	
Rivières	104,400 00	
Primes non expirées le 31 mars 1870		[illegible]
Moins—risques non expirés le 31 mars 1871	27,071 50	
Montant net des primes		174,000 00
Payé—sur risques d'incendie	[illegible]	
" sur risques de mer	24,760 22	
" sur risques de rivières	[illegible]	
Payé—Réduction	[illegible]	
" Réassurance	2,537 60	
" Primes remboursées	1,130 10	
" Taxes	4,076 00	
" Commissions	[illegible]	
" Loyer	4,000 00	
" Dépenses, salaires, timbres, etc	15,400 37	
Moins—Intérêt et bénéfice réalisé		[illegible]
Bénéfice net		55,770 77

ACTIF.

Billets pour actions	$107,106 00
Effets à recevoir sur hypothèques et garanties	82,714 40
Meubles	3,400 00
Harbor Boat Stock—27 actions	600 00
Bonds 7-30 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans, 2,000, valant	1,500 00
Primes en voie de recouvrement, net	28,739 61
En caisse	[illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1871.
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. H. COLESBY, Président,
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Assermentés et souscrit pardevant moi, ce 19 avril 1871.
EDWARD IVY, Notaire Public.

Le 19 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 10 pour cent est déclaré et porté au crédit des billets pour actions.
J. H. COLESBY, Président,
JOHN T. HARDIE, Vice-Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 21 avril 1871. 21 avril—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième État Annuel.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes de l'année expirée le 28 février, 1871		$974,561 77
Savoir: Primes d'incendie	$167,390 39	
" de mer	253,659 70	
" de rivières	55,073 70	
Primes non expirées et remboursées réduction (rebate) sur primes		9,854 41
Montant net des primes		965,707 36
Pertes par l'incendie	$ 65,779 32	
Pertes sur mer	252,705 30	
Pertes sur les rivières	34,100 00	
	$ 352,584 62	
Taxes	15,304 67	
Dépenses, profits et pertes		
Réassurances, etc	27,393 35	394,600 70
Bénéfice net		[illegible]

L'actif de la Compagnie (au plus bas prix du comptant sur la place) est comme suit:

Bonds de la ville et autres bons	$185,570 00
Actions de Banques et autres Actions	34,000 00
Propriétés foncières	37,742 37
Scrip de Compagnies d'Assurance	63,776 62
Effets à recevoir, sur hypothèque	101,000 49
Effets à recevoir, sur garanties de	46,050 17
Primes en voie de recouvrement	98,660 00
En caisse et en Europe	119,800 00
	$841,400 59

Ce qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans—
Assermentés et signé pardevant moi, ce 28 mars 1871.
P. CHAS CUVELLIER,
Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés ont été payés aux porteurs des dits certificats en à leurs ayant-droits, à partir du lundi 6 mai prochain.
CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
Directeurs élus le 21 février 1871:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte
Ant. Carrière,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Geo. Foster,
B. Brugier,	Rudolph Sieg
P. Anderson,	H. F. Glenn
A. Freriche,	W. G. Hinds,
Geo. W. Dunbar,	Thos. R. Hunt,
E. F. Stockmeyer,	Chs. Henselé,
Geo. W. Hynson,	D. Jamison,
A. Montgomery,	R. S. Howard,
Henry J. Volz	Félix Leroy,
F. Marquez,	Aug. Reiss,
Chas. Waldoher,	G. D. Pieser,
A. Locourt,	Fr. Mathier,
Frank Williams,	O. Pergonde,
Thomas Byrne,	Richard Nugent,

24 avril W. Grim.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

ONZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1870.		
Pour risques d'incendie	$227,604 39	
Pour risques de mer	51,287 20	
Pour risques de rivières	26,480 85	
Total des primes		$305,594 37
En moins: Primes non expirées le 31 déc. 1870	$ 16,835 00	
Primes remboursées	4,382 00	305,127 06
Montant net des primes		$287,730 45
Pertes pour incendie	$ 8,200 37	
Pertes sur mer	74,357 64	
Pertes sur les rivières	34,125 00	
	15,375 47	
	$130,000 00	
Taxes, réassurance, frais intérêts sur primes non expirées, escompte, etc	31,000 38	
	24,900 00	
	35,777 46	305,808 96
Bénéfice		[illegible]

COMME SUIT:

Sur primes d'incendie	$ 26,938 55	
Sur primes de mer	4,080 00	
Sur primes de rivières	14,500 00	$34,888 95

L'actif de la Compagnie est comme suit:

ACTIF:

En caisse	$194,597 00
Propriété foncière	78,000 77
Effets à recevoir, garantis par hypothèque et autres	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	205,000 40
Bonds de la ville	64,100 00
[illegible]	130,000 00
[illegible]	2,400 00
[illegible]	3,100 00
[illegible]	9,000 00
[illegible]	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. W. HINCKS, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
[illegible]

Robert E. Lee Monumental Association.

To the Public.

The undersigned have been appointed the Executive Committee of the Board of Directors of the R. E. Lee Monumental Association. To this Committee has been assigned the duty of collecting the funds necessary for carrying out the object of the Association.
We beg to remind the public that it will require a large sum of money to erect a monument which will be worthy of the memory of Robert E. Lee. We must depend, mainly, for success, upon the liberality of the citizens of New Orleans. With out generous subscriptions an adequate fund cannot be raised. The time over which this work must necessarily extend, will enable subscribers to arrange, any terms for the payment of their subscriptions. They may make their donations as obligations to be drawn to the order of the Robert E. Lee Monumental Association, and payable only when called for by the Association, at their wants fifty receive. The gentlemen who will be appointed to canvass the city will carry with them blank notes prepared for the purpose. Subscribers will be called upon for the collection of these notes at maturity. All persons and associations of every kind, who may desire to aid the enterprise by exhibitions, balls, fairs, or other public entertainments, given for its benefit, are requested to communicate with E. A. Tyler, Chairman of the Sub-Committee, to which this branch of the enterprise has been confided.
The members of the Committee and other canvassers appointed by it, will immediately commence the work; and we appeal to our fellow citizens to aid us to the extreme extent of their ability, in order that we may raise a monument which will not only fitly commemorate the virtues of our departed Hero, but will be a source of pride and art ornament to our city.

SAM. H. KENNEDY,	AM. FORTIER,
A. W. BOSWORTH,	SAMUEL BOYD,
WM. S. PIKE,	H. S. MORSE,
E. A. TYLER,	WM. H. DAMERON,

LLOYD R. COLEMAN

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
Home Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement for the year ending Dec. 31, 1870:
Premiums received during the year ending Dec. 31, 1870, including un-terminated risks of 1869..........$[illegible]

Premiums on Fire Risks	[illegible] 14	
Premiums on River Risks	71,776 47	
Premiums on Marine Risks	33,453 55	359,773 00
Less:		
Return Premiums	[illegible] 11	
Premiums on Risks not terminated in 1870	44,960 11	45,760 14
Net earned Premiums		[illegible]
Losses during same period		
On Fire Risks	[illegible]	
On River Risks	24,300 47	
On Marine Risks	24,104 47	
	[illegible]	
Reinsurance, and rebate in lieu of scrip	24,420 78	
Taxes	12,000 00	
Interest, on all outstanding Certificates of Profits, and Scrip, less discount and profit and loss	48,000 40	[illegible]
Net profit		[illegible]

The company have the following assets:

Cash	$130,000 00
Bills receivable, for pledges	[illegible]
Bills receivable for Premiums	[illegible]
Outstanding premiums in course of collection	$44,319 00
Real Estate, No. 78 Camp street	33,000
Bonds of the city of New Orleans	216,700 00
Bonds of the State of Louisiana	[illegible]
Stock of the St. Charles Hotel Company	[illegible]
Bonds of Grand Lodge, F. A. M.	[illegible]
Bonds of Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bank stocks	[illegible]
Valley Dry Dock Company Stock	7,000 00
Ocean Fire Insurance Company Stock	1,000 00
Harbor Protection Company Stock	1,500 00
Scrip of other Insurance Companies	1,527 00
Subscribed Stock and Bond Notes	275,000 00
	[illegible]

The above is a true and correct transcript from the books of the company.
ALF. MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 18th day of January, 1871.
ANDREW HERO, Jr.,
Notary Public.

The Board of Trustees, at a meeting held this day of January, 1871, unanimously adopted the following resolutions:
Resolved, That SIX per cent. interest on all outstanding certificates of profits be paid to the holders thereof on the same, on and after the 13th day of February next; and further, that a Scrip Dividend of TWENTY FIVE per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1870, for which certificates will be delivered on and after the 15th day of March next.
ALF. MOULTON, President,
WM. B. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary. Ianh 12

Pacific Wine Company.

Organized for the sale of
PURE CALIFORNIA WINE AND BRANDY
Vineyards in El Dorado County, California.
Office and Salesroom, No. 90 Camp street, New Orleans.
CHAS K. PETTIT, Treasurer and Business Agent.
The Company is composed of the owners of vineyards in the Los Angeles District of California, who have formed an association for the purpose of selling our own WINES and BRANDIES.
The following list comprises a part of our great variety of products, now ready for the market:

WHITE WINE,	ANGELICA,
RED WINE,	PORT,
CLARET,	CATAWBA,
HOCK,	ISABELLA,
OLD MISSION,	SPARKLING,
SHERRY,	WINE BITTERS,
TOKAY,	GRAPE BRANDY,
MUSCAT,	BRANDY BITTERS.

All our WINE and BRANDY guaranteed strictly pure.
Our arrangements are now perfected for regular shipments direct from our own vineyards, thus insuring a full and constant supply of pure and delicious WINES. We have extensive varieties of Old Wines, and fifty varieties of choice European Grapes thriving in perfection in our vineyards. Dealers, Physicians and Families are requested to call and examine in regard to quality and price.
Orders should be addressed
PACIFIC WINE COMPANY,
No. 90 Camp street, New Orleans.
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104.........RUE DU CANAL..........104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
Total		[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirés		[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1870		[illegible]
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Ré-assurances et primes remboursées	24,946 00	
Intérêts, moins dépenses	[illegible]	[illegible]
Bénéfice		[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: Propriété foncière, Bons de la ville, Actions de banques et de chemins de fer, Billets garantis par hypothèques, Billets garantis par nantissements, Effets à recevoir, Primes en voie de perception, Bons d'Etat, Scrip de compagnies d'assurance, Actions du Valley Dry Dock Co., [illegible], Bons hyp. de la Grand Loge de la Louisiane, Odd Fellows, Paiement de la Manufacture de glace, En caisse sur billets hypothécaires.

Total de l'actif	[illegible]
Intérêts non réclamés et inpayés sur certificats de scrip, payables en juillet 1871	$100,000 00
Primes non expirées le 31 mai 1870	$104,000 00
	$60,400 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé, par devant moi, ce 3 juin 1870.
[illegible] MAGNER, notaire public.
A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu que [illegible] CINQUANTE pour cent sur le [illegible]

P. FOURCHY,	[illegible]
F. F. ORMERE,	[illegible]
A. H. [illegible],	[illegible]
D. J. CHAFFRAIX,	[illegible] LAFITTE,

J. J. PERNANDEZ.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie "HOME" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1870:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1870, y compris les risques non expirés de 1869		$359,773 00
Primes sur risques d'incendie	$254,542 14	
Primes sur risques de rivières	71,776 47	
Primes sur risques de mer	33,453 55	359,773 00
En moins:		
Primes remboursées	[illegible]	
Primes sur risques non expirés en 1870	44,960 11	[illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Pertes dans la même période:		
Sur risques d'incendie	[illegible]	
Sur risques de rivières	24,000 47	
Sur risques de mer	24,104 04	
	$115,000 00	
Réassurances et réduction (rebate) au lieu de scrip	24,420 78	
Taxes	12,000 00	
Intérêt sur tous les reçus non encore payés et frais, escompte et intérêt moins, profits et pertes	48,000 40	[illegible]
Bénéfice net		[illegible]

L'actif de la Compagnie consiste en:

En caisse	$130,000 00
Billets à recevoir pour gages sur demande	[illegible]
Billets à recevoir pour primes	[illegible]
Comptes en voie de recouvrement	44,319 00
Propriété foncière, No 78 de la rue du Camp	33,000
Bonds de la ville de la Nlle-Orléans	216,700 00
Bonds de l'Etat de la Louisiane	[illegible]
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St. Charles	[illegible]
Bonds de la Grande Loge F. A. M.	[illegible]
Bonds de la Société de l'Odd Fellows' Hall	[illegible]
Actions de Banques	[illegible]
Actions du Valley Dry Dock Co.	[illegible]
Actions de la Cie. d'Assurance de Mer.	[illegible]
Actions de la Cie Harbor Protection	[illegible]
Scrip d'autres Comp. d'Assurance	[illegible]
Obligations souscrites d'actions et de bonds	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ALFRED MOULTON,
Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé, pardevant moi, ce 18 janvier 1871.
ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Syndics, à une assemblée qui a été tenue le 13 janvier 1871, ont adopté à l'unanimité, les résolutions suivantes:
Résolu que SIX pour cent d'intérêt sur tous les certificats de profits, qui sont payés aux porteurs ou à leurs ayants droits, à partir du 13 février prochain. Et de plus, qu'un dividende en scrip de VINGT-CINQ pour cent soit déclaré sur les primes participantes net gagnées, pendant l'année expirée le 31 décembre 1870—dividende pour lequel il sera délivré des certificats à partir du 15 mars prochain.
ALF. MOULTON, Président,
WM. B. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

H. W. Johns' Asbestos Roofing

[illegible] entirely of a Combination of Asbestos, [illegible] ready for use, [illegible] durability, economy and [illegible] used with an elastic, water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof-coating forms a strong, elastic covering which is smooth surface, of stone which is proof against [illegible] changes of climate. It is adapted to all climates and is fully equal to the most enduring. [illegible] and [illegible], and fireproof where the steep roofs [illegible]. It is put up in rolls, ready for use; [illegible]
H. W. Johns' Lake Asbestos Iron Ore Paints, the best and most durable Fire, Roof Paints in the world. It is adapted to Metal and Wood, work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.
SABLE & DAMPS, Agents for Louisiana.
133 Poydras street.
Agents for the celebrated [illegible]
[illegible]
March [illegible]

ÉLIGIUS KOHLER vs JOHN F. WALDEN
et al.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31,960—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente le SAMEDI, 3 juin 1871, à midi, à la Bourse des Encanteurs de Merchants, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété dont description suit:
QUATRE TERRAINS situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet formé par les rues Gaiennie (autrefois Apollo), Philip, Dryades et Euterpe (autrefois Tivoli), désignés par les Nos. [illegible] sur un plan dressé par W. Thompson, arpenteur, déposé au Bureau du voyer de ville, daté du 22 août 1867.
Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, 32 pieds de face sur la rue Philip, et [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

Louisiana M. Lyons vs. N. Schwab.
Michael Steilly vs. N. Schwab et al.

COUR DE PAROISSE, Paroisse de Jefferson—No [illegible]—En vertu de writs de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse de Jefferson, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 3 juin 1871, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit—
Deux terrains situés au faubourg Plaisance, dans la ville et paroisse de Jefferson, au Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant, et argent de l'adjudication.
C. S. SAUVINET,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 av—2 mai [illegible]

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL and STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to wet and damp locations, as they require no Pit. The levers being overhead and protected from dirt, rust, dampness and ever loosing weight, as R. R. cars.

EVERY DESCRIPTION OF DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET AND GROCERS' SCALES.

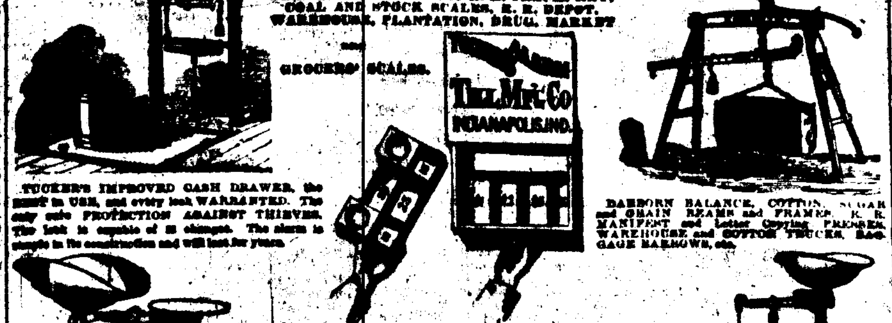

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only safe PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of 25 changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

DARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES. R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above scales always on hand and for sale by
FORSYTH, ELLISON & CO.,
General Agents for the Gulf States, No. 46 Magazine street, N. O.
[illegible]

New Orleans, Mobile
—AND—
CHATTANOOGA RAILROAD!

MOBILE DIVISION.

TWO EXPRESS TRAINS DAILY.

On and after Monday, January 23, 1871, Passenger trains will run as follows:
LEAVE NEW ORLEANS,
From the foot of Canal street, for Mobile and intermediate stations, at 8 A. M. and 4 P. M.
ARRIVE AT MOBILE AT 2:20 AND 9:30 P. M.
LEAVE MOBILE,
From foot of Government street for New Orleans and intermediate stations at 4:10 A. M. and 3:30 P. M.
ARRIVE AT NEW ORLEANS AT 1:30 AND 8:30 P. M.

FARE BETWEEN NEW ORLEANS AND MOBILE, FIVE DOLLARS.

Connections made at Mobile by 4 A. M. trains with Mobile and Ohio Road for St. Louis, Chicago, Louisville, etc., and by the 3 P. M. train with night express train of the Mobile and Montgomery Road for Montgomery, Atlanta, Augusta, Savannah, Jacksonville, Fla., and all points North, East and West.
Freight Trains each way daily, and freight received at the foot of Julia street before 5 P. M. delivered at Mobile early next morning.
Freight as low as by any other route.
For through tickets or further information as to rates of freight, apply at the Company's Office, corner of Camp and Common streets.
J. B. KENDRICK, General Superintendent.
New Orleans, Jan 23, 1871.

Pontchartrain Railway.

SUMMER ARRANGEMENT.

[redacted]

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE SAME DAY, 25 Cents.

ON AND AFTER APRIL 16th, 1871, the trains on this Road will be run as follows:

FROM THE LAKE.		FROM THE CITY.
5 o'clock A. M.		Girod street, 6 o'clock A. M.
6		7
7		8
8		9
9		10
10		11
11		12
12	M.	1
1½	P. M.	1½ P. M.
[illegible]		[illegible]

A steam train will leave Girod street every Sunday morning at 5 o'clock.
A Horse Car will leave the Old Depot every morning at 6 o'clock A. M. and the Lake one hour after the last steam train.
Passengers for Gentilly must notify the Conductor prior to departure of train.
Fare to Gentilly, 15 cents each way.
G. PANDELY,
General Superintendent.

TRAVELERS ATTENTION!!

[redacted]

The New Orleans, Jackson and Great Northern
— AND —
Mississippi Central Rail Roads

Run their PASSENGER COACHES and BAGGAGE CARS, their combined length, and but one change to New York and intermediate points. The 7.30 A. M. express train leaves New Orleans, daily, (except Sundays) and makes close connection for
VICKSBURG, MEMPHIS, ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE,
and all points beyond. Sleeping Cars at night Canton to Grand Junction and Humboldt. The 4.30 P. M. mail train makes schedule connections with Lightning Express Trains to all points
NORTH, EAST AND WEST.
Carries the Great Northern Mail!
Time to New York—70 hours!
New and elegantly fitted up Sleeping Cars to Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., and Louisville, Ky.
Express Train South, arrives at N. O.......1.30 A. M.
Mail Train.......11.05 A. M.
Ticket Office, Galveston—N. O. J. & G. N. and Mississippi Central Railroad—Office, Morgan's Line Wharf.
Ticket Offices, New Orleans—Corner Camp and Common streets, and at Depot.
BAGGAGE CHECKED FROM RESIDENCE TO DESTINATION.
H. D. FROST, E. G. SEWALL,
Gen. Supt. M. C. R. R. Gen. Supt. N. O. J. & G. N. R. R.
R. D. MOREY, S. H. CAREY,
G. F. A. M. C. R. R. G. F. A. N. O. J. & G. N. R. R.
A. W. SCOTT, General Passenger Agent.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[redacted]

U. S. Mail Route between New Orleans, Western Louisiana and Texas.

[illegible] every day, will leave the foot of St. Ann street, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN, leaving Algiers at 8 A. M.
Commencing [illegible] for [illegible] and tickets for all stations on the road sold at the office of the undersigned.
Freight for the road or landings on the Teche, and Opelousas, delivered daily at New Iberia or St. Martinville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M., at the foot of St. Ann street.
Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Bayous Black, and for Houma, will be transported or through bills of lading.
GEORGE PANDELY, Superintendent.
For freight or passage, apply corner of Natchez and Magazine streets.
No freight received after 4 o'clock.
[illegible] CHAS. A. WHITNEY & CO Agents

Illinois Central Railroad Company.

NEW ORLEANS, CHICAGO AND THE WEST.

[redacted]

The ILLINOIS CENTRAL RAILROAD and BLUE LINE via Cairo will take freight from New Orleans on first-class steamers, leaving daily at 5 P. M., for Cairo, Chicago, and all points North, West and East, at the lowest rates.
All rates, and all through bills of lading from New Orleans by above route given, signed and recognized only at the general office of this Company, No. 25 Carondelet Street.
Shippers by this route save all drayage and transfer charges at Cairo, and their goods are always under cover and no charges are made for forwarding.
JAMES T. TUCKER,
General Agent.

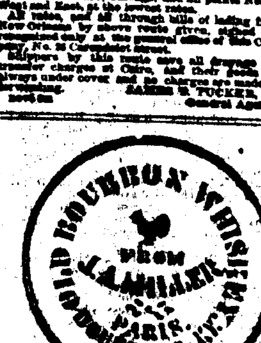

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKEY, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky, Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, and is superior to any other Whisky here, and in the South generally. We have different ages, for instance, 2, 3, 4, and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS.

Stencil Brand on one head of the barrel, and the burnt brand of the distillery upon the other, Paris, Bourbon County, Ky.
Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.
FOR SALE, ALSO,
Provisions, Breadstuffs, Whiskys,
Grocers supplied [illegible], and offer [illegible] of Cotton, Bulk, Flour and Kentucky Bagging, Iron Ties, Sugar and Molasses, Coffee, [illegible] Hay, etc., etc., by
[illegible] & CO.,
[illegible] MAGAZINE,
New Orleans, La.

M. ELIE,

16.........ROYAL STREET.........16

HAS always on hand a large assortment of PIANOS from the best French makers, such as Pleyel and others. Also, every kind of musical instruments. [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DELERY & LIMET, PUBLISHERS.
Office, No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, MAY 4.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE
Is published every Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, May 5, 1871.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Victor, Gates, for New York, via Havana. G A Fosdick & co
Steamship Morgan, Lockwood, for Galveston and Indianola. C A Whitney & co
Steamship Thomas Kelso, Bulkley, for [illegible] via Galveston. W H Field
Schr Pussy (British), Nelson, for Ruatan Island. Master
Steamer Belle Lee, Hicks, for St Louis. Master

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Hudson, Staples, from St Marks and Apalachicola, to J K Roberts—1st district 12.
Steamship Harlan, Lewis, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st district 3.
Steamship Austin, Tripp, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st district 3.
Brig Victoria (Span), Riballer, 5 days from Havana, in ballast, to Puig Bros—Point.
Bark Lizzie Williams, Howe, 15 days from Boston, to G A Fosdick & co—Point.
Steamship Havana, Pennington, from Havana via Florida Ports, to N O and Havana S S Co—1st district 14.
Schr Royal Arch, (Bounder) Hawkins, 20 days from New York, to Geo W Hynson & co—[illegible] district 12.
Schr [illegible], Arnest, 4 days from Ruatan Island, to H Morgan & co—1st district P T.
Schr Gertrude Hawes, Smith, 5 days from Ruatan Island, to R Transom—1st district P T.
Schr Genevra, Glover, 4 days from Ruatan Island, to E Pillsbury—1st district P T.
Steamer Louise, Mephitt, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Geo Pike, fm Pascagoula—10 bales cotton 20 [illegible] feet lumber.
Schr Mary [illegible], fm Bayou Lacombe—[illegible] bbls sand.
Schr Butterfly, fm Bayou Lacombe—20 cords wood
Schr Kate Fallon, fm Blind River—20 cords wood
Schr Barbara, fm Tchefuncta—160 bbls sand.
Schr Pinta, from Tchefuncta—160 bbls sand.
Schr Phoebe, fm Blind River—4 cords wood
Schr H B [illegible], fm Tchefuncta—20 cords wood.
Schr Quincy, fm Blind River—40 cords wood.
Schr Camellia, fm Bayou Lacombe—24 cords wood.
Schr Sammy, from Amite River—20 cords wood 75 shingles
Schr Manners, fm Tchefuncta—160 bbls sand.
Schr Superior, fm Amite River—40 cords wood.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Maud, fm Tchefuncta—21,000 bricks.
Schr Martin Theresa, from Pascagoula—20,000 feet lumber.
Schr Rose, fm Bayou Lacombe—24,000 bricks.
Schr Ann Mullan, fm Tchefuncta—40 cords wood.
Schr Emelie, fm Tchefuncta—25 cords wood.
Schr Emerillo, fm Tchefuncta—40 cords wood.
Schr Mandeville, fm Mandeville—400 bbls charcoal
Schr Surprise No 1, fm Tchefuncta—3 cords wood.
Schr Mary Ann, from Bayou Lacombe—2000 bbls charcoal
Schr Celeste, fm Pass Manchac—1000 pickets

— STEAMBOATS —

Wade Hampton, Goddin, from Natchez.
C H Durfee, Aiken, from Jefferson.
Florence, Greenlee, from Bayou Macon.
Hornet, [illegible], from Lower Coast.
Star Nicholas, Albert, from Lower Coast.
B L Hodge No 2, Holms, from Ouachita.
Natchez, Leathers, from Vicksburg.
Lola D. Wilkinson, from Minden.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Ecuador, Warren, from the Passes—Towed down and to sea, 1st inst, ships Jamestown and Maid of Orleans, and bark Argentina; brought up bark Lizzie Williams and Vickbridge, and schr Royal Arch.
The towboat [illegible] Wright, Wright, from the Passes—Towed down and to sea, 1st inst, Don Pipo, Constantine and [illegible], and schr Electric Spark—brought ship Costner.

BELOW COMING UP.

Ship Costner, Foster, from Liverpool March 25th, to master.

EXPORTS.

NEW YORK, VIA HAVANA—Per steamship Victor—For N Y—4 bales cotton 15 bags wool 30 slks [illegible] 5 bbls groceries.
INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship Galveston—For Indianola—[illegible]
ROCKPORT AND GALVESTON—Per steamship Th Kelso—For Rockport—[illegible]
RUATAN ISLAND—Per schr Fussy—2000 feet lumber.
ST LOUIS—Per steamer Belle Lee—2000 sacks coffee 18 crates crockery 5 hhds do.

IMPORTS.

ST MARKS, VIA APALACHICOLA—Per steamship Hudson—[illegible]
[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

VICKSBURG—Per steamer Natchez—[illegible]
[illegible]
BAYOU MACON—Per steamer Florence—[illegible]
[illegible]
MINDEN—Per steamer Lola D—[illegible]
[illegible]
JEFFERSON—Per steamer C H Durfee—[illegible]
[illegible]
NATCHEZ—Per steamer Wade Hampton—[illegible]
[illegible]
LOWER COAST—Per steamer Star Nicholas—[illegible]
LOWER COAST—Per steamer Hornet—[illegible]
N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—[illegible]
[illegible]
MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible]
[illegible]

LIST OF VESSELS
MAY 5, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
[illegible]
BOSTON.
[illegible]
LIVERPOOL.
[illegible]
LONDON.
Ship Celestial Empire, Taylor.........sld Feb 10
NEWCASTLE.
[illegible]
BRISTOL, ENG.
[illegible]
CARDIFF.
Ship Lizzie Moses, Cox.........sld April 6
[illegible]
GRIMSBY.
[illegible]
HULL.
[illegible]
PORT MADOC.
[illegible]
BREMEN.
[illegible]
MARSEILLES.
[illegible]
BORDEAUX.
[illegible]
CETTE.
[illegible]
LEGHORN.
[illegible]
PALERMO.
[illegible]
DEMERARA.
[illegible]
RIO DE JANEIRO.
[illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement.
1870.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:
Premiums during the year ending 31st December, 1870:

On Fire risks	$307,684 39	
On Marine risks	51,287 20	
On River risks	26,480 85	
Total Premiums		$385,452 44
Less: Premiums unearned Dec. 31, 1870	$ 16,835 00	
Return Premiums	4,382 00	305,127
Net earned Premiums		$287,730 45
Less: Reinsurance	$ 8,200 37	
Losses on Fire risks	74,357 64	
Losses on Marine risks	34,125 00	
Losses on River risks	15,375 47	
	$130,000 00	
Taxes, Returns, and rebate, Interest on earned [illegible]	24,900 00	
	35,777 46	
Profit		[illegible]
As follows:		
On Fire premiums	$ 26,938 55	
On Marine premiums	4,082 00	
On River premiums	14,500 00	$ 44,872 00

The Company have the following ASSETS:

Cash on hand	$116,407 00
Real estate	78,000 77
Bills receivable, secured by mortgages and pledge	344,000 40
Premiums in course of collection	64,100 00
City Consolidated and Railroad Bonds	205,700 00
Harbor Hall Association first mortgage bonds	2,400 00
Odd Fellows' Hall Association first mortgage bonds	3,100 00
Baton Rouge Compress Co. first mortgage bonds	3,400 00
New Orleans Gas Light Company stock	[illegible]
N. O. City Ins. Co.	3,140 00
Merchants' Bank	3,000 00
New Orleans and White River Packet Co.	600 00
Scrip of other Insurance Companies	26,000 00
Valley Dry Dock	35,000 00
Harbor Protection Co.	1,000 00
New Orleans Lighting and Wrecking Co.	[illegible]
Less: Depreciation	[illegible]
Cash market value	[illegible]

LIABILITIES.

Outstanding scrip	[illegible]
Interest for 1870	[illegible]
Interest unclaimed	[illegible]
Unearned premiums	[illegible]
Outstanding losses	65,000 00
Profit 1870	39,777 46
Profit 1870	34,872 00
Balance above and over liabilities	63,300 00

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
[illegible] TOYNE, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 18th day of January, 1871.
JOHN MONTAMAT,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January, 1871, it was resolved to declare the following dividends on the net earned participating premiums for the year ending on 31st December, 1870, the certificates for which will be issued on and after the 2d MONDAY of March next, viz:
[illegible] per cent. on Fire Premiums;
[illegible] per cent. on Marine Premiums;
[illegible] per cent. on River Premiums.
It was also resolved to pay 6 per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, the balance of the issue of 1866, and 25 per cent of the issue of 1867, in cash, to the legal holders thereof on and after the 2d MONDAY of March next.

Directors:

GEO. URQUHART,	M. PAYRO,
A. ROCHEREAU,	PLACIDE FORSTALL,
C. W. BABCOCK,	AUG. REICHARD,
T. R. BLANCHARD,	E. WHITENBERGER,
A. SCHREIBER,	W. B. SCHMIDT,
CHS. LAFITTE,	J. TUYES.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

[illegible] CAMP STREET.
NEW ORLEANS, January 21, 1871.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1870:
Amount of premiums for the year ending Dec. 31, 1870, viz:

On Fire Risks	[illegible]	
On Marine Risks	[illegible]	
On River Risks	[illegible]	
		[illegible]
Add— Unterminated Risks for 1869	34,361 00	[illegible]
Deduct— Unterminated Risks for 1870	[illegible]	
Returned Premiums	[illegible]	[illegible]
Net earned premiums for 1870		[illegible]
Losses paid during same period, viz:		
On Fire Risks	[illegible]	
On Marine Risks	34,600 00	
On River Risks	23,041 00	[illegible]
Taxes	[illegible]	
General Expenses	37,062 72	
Discount on Premiums	14,481 00	
Interest on Scrip	47,981 00	
Re-insurances	6,144 39	117,307 38
Amount reserved for unadjusted losses [illegible]	6,733 00	[illegible]
Less— Discount and interest and profit and loss	87,365 00	[illegible]
Net Profit		[illegible]

The Company have the following Assets, estimated at the lowest market cash values, viz:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 21st day of January, 1871.
ANDREW HERO, Jr.,
Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay [illegible] per cent interest on outstanding certificates of profits [illegible], payable on the [illegible] March next [illegible]
THOMAS SLOO, President,
THEO. G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS:

John G. Gaines,	A. J. Hart,
B. Rosse,	Henry Renshaw,
A. Marks,	J. F. Maybaux,
W. [illegible],	[illegible]
W. A. Leat,	[illegible]
Hugh Wilson,	[illegible]